



**unesco**

**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE**  
(de l'UNESCO)

**Cinquante-septième session du Conseil exécutif**  
UNESCO, Paris, 25-28 juin 2024

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI**  
**DEPUIS LA 32<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE (juin 2023 – mai 2024)**

Résumé

Le présent rapport débute par une introduction du Secrétaire exécutif de la COI.

Sont ensuite présentés les faits marquants de l'exécution du programme et l'évaluation des progrès réalisés au regard des indicateurs de performance et des objectifs approuvés au titre du cadre de résultats de la COI pour 2022-2023.

Un addendum distinct au présent document, en anglais seulement, fournit des informations actualisées sur le travail accompli entre juin 2023 et mai 2024, par fonction de la COI.

En outre, le Rapport sur l'exécution du budget 2022-2023 (41 C/5) au 31 décembre 2023 (IOC/EC-57/3.1.Doc(2)) et le Rapport sur la situation financière du Compte spécial de la COI à la fin de l'année 2023 et prévisions pour 2024-2025 (IOC/EC-57/3.1.Doc(3)) complètent la documentation accompagnant la présentation orale que le Secrétaire exécutif donnera en séance plénière du Conseil exécutif.

Décision proposée : Le Conseil exécutif de la COI est invité à prendre note du présent document et à examiner le projet de décision portant la cote Déc., EC-57/3.1 dans le Document provisoire relatif aux décisions à adopter (document IOC/EC-57/AP).

## Introduction du Secrétaire exécutif de la COI

---

1. L'année 2024 ouvre un nouveau chapitre pour notre Commission. Les programmes de la COI seront en mesure d'intensifier l'exécution dans l'ensemble des fonctions et chaînes de valeur, en mettant un accent particulier sur les observations continues à long terme et la gestion des données et de l'information, ainsi que sur les activités et organes subsidiaires régionaux et le renforcement des capacités des États membres. C'est là le résultat de l'augmentation du budget 2024-2025 approuvé grâce à l'adhésion et au soutien des États membres de la COI.
2. Malgré ces progrès, il reste encore beaucoup à faire pour combler les lacunes de notre savoir collectif sur les océans, qu'il s'agisse de connaissances que nous n'avons jamais eues ou de nouvelles connaissances nécessaires en raison des changements spectaculaires qui s'opèrent dans les écosystèmes océaniques. Il est nécessaire de mettre en place, de développer et d'assurer la pérennité des infrastructures d'observations et de données océaniques, et d'apporter des changements structurels et systémiques à leur mode de financement. Ces efforts seront indispensables pour aboutir à une gestion durable des océans au niveau national et à une application effective des accords internationaux tels que le traité relatif à la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Compte tenu de l'importance de l'océan sur le plan économique et sociétal, ainsi que des conséquences à l'échelle planétaire des changements rapides qui s'opèrent dans l'océan, les observations et les données océaniques devraient faire l'objet de la même attention que les infrastructures essentielles.
3. Ce fut l'une des principales conclusions des travaux de la Conférence de la Décennie de l'Océan de 2024, qui s'est tenue à Barcelone du 10 au 12 avril. La Conférence internationale de la Décennie de l'Océan a réuni la communauté océanique mondiale afin de présenter les réalisations accomplies au cours des trois dernières années, de faire le point et de définir une vision collective à l'horizon 2030. Plus de 1 500 participants présents venus de 124 pays et plus de 3 000 participants en ligne ont assisté à cet événement majeur et ont défini les priorités de la Décennie de l'Océan pour les années à venir, priorités consignées dans la [Déclaration de Barcelone](#).
4. Les nouvelles orientations de la Décennie de l'Océan constitueront une contribution majeure à la Conférence des Nations Unies sur les océans de 2025, organisée par la France et le Costa Rica, et mettront en évidence les domaines dans lesquels des efforts nationaux et internationaux supplémentaires devront être déployés pour réaliser l'ODD 14.
5. La Conférence de Barcelone a montré comment la Décennie de l'Océan, qui a pour finalité de favoriser le développement durable et qui mobilise les acteurs du domaine scientifique, des pouvoirs publics, de l'industrie et du milieu philanthropique, peut susciter des initiatives permettant de renforcer la capacité de la COI de s'acquitter à long terme de l'ensemble de ses objectifs, notamment celui d'appliquer les connaissances à l'amélioration de la gestion, au développement durable, à la protection du milieu marin et aux processus de prise de décisions. Dans ce contexte, l'ouverture de la nouvelle phase du processus de consultation « La COI et l'avenir de l'océan », en vertu de la décision opportune prise l'année dernière par l'Assemblée, constituera une activité importante qui devra être dûment lancée lors du Conseil exécutif.
6. Le document IOC-EC/57.3.1.Doc(4), présenté au Conseil exécutif, décrit le processus de consultation en trois étapes qu'il est proposé de suivre. Ce processus, d'une vaste portée thématique et mené aux niveaux national, régional et mondial, permettra une participation approfondie et large des parties prenantes des États membres, notamment en mettant systématiquement les rassemblements régionaux et mondiaux à profit pour organiser des réunions de consultation.
7. Le processus de consultation jettera à terme les bases des décisions de l'Assemblée de la COI en 2025 et 2027, ainsi que des orientations du Conseil exécutif dans l'intervalle. Notre prochain programme quadriennal (2026-2029), qui s'achèvera juste avant la Décennie de l'Océan et l'échéance des ODD en 2030, devra être conçu collectivement autour d'un axe programmatique clair et comporter un mécanisme de suivi et d'évaluation solide, afin d'établir les fondements de notre prochaine stratégie à moyen terme après 2030.

## Faits marquants concernant l'exécution du programme (juin 2023 – mai 2024)

---

8. Coordonnée par la COI depuis 2021, la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), la plus vaste initiative mondiale jamais entreprise dans le domaine des sciences océaniques, compte actuellement 52 programmes mondiaux approuvés et plus de 300 projets menés par des partenaires dans plus de 60 pays, ainsi qu'une centaine de contributions en nature et financières. Douze structures de coordination décentralisées régionales et thématiques sont hébergées par des partenaires, et 39 pays ont mis en place des comités nationaux de la Décennie. Plus de 150 experts ont participé aux groupes de travail qui ont dirigé l'élaboration des livres blancs de la Vision 2030, servant de base au rapport sur les résultats de la Vision 2030 (*Vision 2030 Outcomes Report*) qui a été au cœur des discussions de la Conférence de la Décennie de l'Océan de 2024.

9. Ce résultat a pu être obtenu grâce à une mobilisation sans précédent du Secrétariat de la COI et de ses partenaires au cours des trois dernières années. Avec le soutien des États membres, les principales réalisations suivantes ont été menées à bien en 2023-2024 :

- L'édition 2024 du *Rapport de la COI sur l'état de l'océan* a paru en juin 2024. Ce Rapport présente les résultats des activités et des analyses scientifiques liées à l'océan qui visent à décrire l'état actuel et futur de ce milieu, en se penchant sur des aspects physiques, chimiques, écologiques, socioéconomiques et de gouvernance, avec en ligne de mire les sept résultats de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.
- Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-28) en décembre 2023, la COI a défendu le rôle crucial des sciences océaniques comme fondement de l'action en faveur des océans et du climat. D'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne les enjeux relatifs aux océans dans le cadre du tout premier « [Bilan mondial](#) de la suite donnée à l'Accord de Paris », puisqu'il a été pris acte, de manière inédite, de la nécessité de prendre l'océan en considération dans le cadre de l'action climatique et de renforcer l'action en faveur de l'océan en se fondant sur les meilleures données océanographiques disponibles.
- Les données soumises par la COI au titre de l'indicateur 3.1 de l'ODD 14 (Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs) ont été recueillies auprès d'un plus grand nombre de pays et de points de prélèvement (178 points de prélèvement en 2021 ; 308 en 2022 ; 539 en 2023 ; 638 en 2024).
- Le réseau mondial d'experts sur l'acidification de l'océan coordonné par la COI compte aujourd'hui plus de 1 150 membres de 115 pays (dont 22 en Afrique et 23 PEID) et continue de se développer.
- Le Partenariat international pour le carbone bleu (IPBC) rassemble à présent 57 partenaires, parmi lesquels 18 sont des États membres de la COI. Aux côtés de l'Australie et de la France, la COI a co-organisé l'édition 2023 du Dialogue du Partenariat international pour le carbone bleu au Siège de l'UNESCO.
- Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) compte à présent plus de 8 700 plates-formes d'observation de l'océan réparties au sein de 13 réseaux mondiaux d'observation de l'océan, gérés par 84 États membres (dont 10 en Afrique et 9 PEID). Plus de 100 000 observations océaniques sont contrôlées chaque jour par le Centre opérationnel (OceanOPS) de la COI et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Ces informations figurent dans le bilan annuel du *Rapport sur le système d'observation de l'océan* du GOOS.
- D'après le constat que les programmes conjoints entre la COI, le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales sont des moyens importants de tirer parti des activités de la COI et de les renforcer pour mieux servir la société, et que ces

programmes doivent être étayés par des accords opportuns et pertinents, un mémorandum d'accord révisé de quatre ans pour le Système mondial d'observation du climat (SMOC) a été négocié avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Conseil international pour la science (CSI).

- L'auto-évaluation de performance du Conseil collaboratif mixte OMM-COI a été menée à bien.
- Le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) a commencé à mettre un écosystème numérique durable, interopérable et inclusif pour tous les acteurs du domaine de l'océan, visant à relier des milliers de systèmes de données en ligne en un « internet des données océaniques ».
- Le Système d'informations sur la biodiversité de l'océan (OBIS) a continué de se développer, recevant plus d'un nouvel ensemble de données par jour et plus d'un million d'enregistrements par mois.
- Dans le cadre d'un effort conjoint entre le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et le Système d'information sur la biodiversité de l'océan (OBIS) de l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE), des informations ont été recueillies auprès de 638 programmes de surveillance biologique active à long terme et intégrées dans une plate-forme de métadonnées en ligne (portail BioEco) qui sera connectée à ODIS et deviendra l'infrastructure permettant de surveiller l'état de la composante « biologie marine » du GOOS. L'OBIS continue de jouer un rôle clé à cet égard en hébergeant et en fournissant un point d'accès intégré, normalisé et de qualité contrôlée aux observations biologiques et écosystémiques réelles nécessaires pour alimenter les modèles d'écosystèmes, les systèmes d'alerte précoce et les cadres d'indicateurs et d'évaluation.
- Le projet intitulé « Expéditions d'échantillonnage de l'ADN environnemental (ADNe) dans les sites marins du patrimoine mondial », financé par la Belgique (Flandre) et mis en œuvre conjointement par la COI et le Centre du patrimoine mondial, s'est achevé après l'analyse de plus de 400 échantillons provenant de 20 sites. Un résumé à l'intention des décideurs sera publié en juin 2024. Il illustrera la richesse de la biodiversité et les découvertes uniques réalisées grâce à l'échantillonnage de l'ADN environnemental, auquel ont participé plus de 200 écoliers (scientifiques amateurs), et soulignera sa vulnérabilité face au réchauffement planétaire dans le contexte du changement climatique ainsi que la nécessité d'intensifier les observations et le partage des données afin de soutenir les efforts de conservation.
- Le Programme relatif aux tsunamis a continué de mettre l'accent sur le développement des capacités dans tous les bassins océaniques grâce au soutien actif des États membres, comme l'indique le renouvellement des accords conclus avec :
  - l'Agence pour la météorologie, la climatologie et la géophysique de la République d'Indonésie, qui héberge le Centre d'information sur les tsunamis dans l'océan Indien (IOTIC), pour la période 2023-2027 ;
  - le Groupe de gestion des zones côtières de la Barbade, qui héberge le Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes (CTIC), pour la période 2024-2029 ; et
  - le Bureau de météorologie de l'Australie, qui héberge le bureau du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (IOTWMS) à Perth (Australie), pour la période 2023-2027.

Le n° 183 de la Série technique de la COI, intitulé « *Monitoring and Warning for Tsunamis Generated by Volcanoes* » (systèmes de surveillance et d'alerte concernant les tsunamis d'origine volcanique), a été publié. Le programme de certification Tsunami Ready a continué de se développer, une cinquantaine de communautés dans 24 États membres étant à présent certifiées.

- Un livre blanc sur les sargasses a été publié en juin 2023 dans le cadre d'une initiative conjointe du Comité scientifique pour les recherches océaniques sur les HAB (GlobalHAB) et du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP). Un protocole d'accord a été signé en avril 2024 entre la COI, l'UNESCO et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'officialiser l'établissement d'une coopération étroite et régulière en ce qui concerne les systèmes d'alerte précoce relatifs aux efflorescences algales nuisibles (HAB), ainsi que sur la compilation et le partage des données mondiales. Une initiative de collaboration mondiale dirigée par le Groupe intergouvernemental chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB), intitulée Solutions HAB (HAB-S), a été approuvée en tant que programme de la Décennie au début de l'année 2024.
- En juin 2023, la COI de l'UNESCO a adopté sa Stratégie pour le développement des capacités (2023-2030). L'Académie mondiale OceanTeacher a continué de se développer et compte à présent 17 centres de formation. Grâce à sa certification ISO-29990, la COI délivre chaque année des certificats à des centaines de participants aux formations. Le centre de développement des capacités liées à l'océan « Ocean CD-Hub » a été consolidé en tant que composante du mécanisme d'échange d'informations de la COI pour le transfert de techniques marines (CHM/TMT).
- Grâce à l'initiative de développement des capacités de la COI soutenue par le financement de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), cinq activités ont été lancées en 2024, conçues conjointement avec des organes subsidiaires régionaux et techniques : (i) mise en place de systèmes d'alerte rapide pour faire face aux efflorescences algales nuisibles en Afrique ; (ii) GLOSS Afrique (phase 1 – Afrique du Nord) ; (iii) appui à la planification stratégique et au développement des capacités en matière d'observations océaniques sous l'égide du GOOS-Afrique ; (iv) centre de données sur la biodiversité en haute mer ; et (v) stages OceanTraining visant à renforcer les capacités humaines globales liées au mandat de la COI.
- Les efforts de développement des capacités programmatiques de la COI sont complétés par le dispositif de développement des capacités de la Décennie de l'Océan, qui vise à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives prioritaires de développement des capacités dans le cadre de la Décennie de l'Océan, en mettant l'accent sur les PEID, les pays les moins avancés et les jeunes spécialistes des océans.
- Afin de garantir le succès de notre action en faveur de la priorité globale Afrique, il est essentiel de suivre l'évolution des priorités et des stratégies nationales et régionales. L'Équipe spéciale de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique supervise et encourage la mise en œuvre de la *Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique*, notamment par l'élaboration et le lancement d'un nouveau programme de la Décennie sur la gestion durable des océans en Afrique.
- Dans la région du Pacifique occidental, une étape importante a été franchie avec l'organisation de la deuxième conférence régionale de la Décennie de l'Océan et de la 11<sup>e</sup> Conférence internationale de la WESTPAC sur les sciences océaniques (22-25 avril 2024), qui ont rassemblé plus d'un millier de parties prenantes pour discuter de l'état actuel des connaissances sur l'océan, faire le point sur les réalisations des trois premières années des actions de la Décennie de l'Océan dans la région et identifier les priorités futures, en s'appuyant sur les résultats du processus Vision 2030.

- En tant que contribution à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour les PEID, la COI dirige l'un des six programmes d'accélération intersectoriels, ACE#2 : Renforcer durablement les connaissances des PEID sur l'océan et leurs capacités en matière d'aménagement de l'espace et de gestion de l'eau afin de favoriser la croissance de leur économie bleue. L'engagement accru des PEID en faveur de la Décennie de l'Océan a été soutenu par la mise en place d'un centre de coordination décentralisé pour la région des îles du Pacifique, hébergé par la Communauté du Pacifique, ainsi que par la création d'une équipe spéciale pour la région de l'Amérique tropicale et des Caraïbes chargée de superviser la mise en œuvre de la Décennie de l'Océan dans la région.
- La COI a intensifié ses efforts en matière de planification de l'espace marin (PEM) et a lancé en 2022 une Feuille de route actualisée sur la PEM conjointement avec la Commission européenne, puis a repris le projet MSPglobal en juillet 2023, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités techniques en Afrique occidentale et centrale ainsi que dans la région du Pacifique occidental. En outre, le projet met au point de nouveaux outils et connaissances, ainsi qu'une nouvelle formation en ligne sur l'Académie mondiale OceanTeacher, afin d'aider tous les États membres à faire progresser leurs processus de PEM. Au total, à la mi-avril 2024, 867 participants de 100 pays (32 pays d'Afrique, 12 PEID) avaient pris part aux activités du projet MSPglobal 2.0. Parmi celles-ci, on peut citer notamment un Forum sur la PEM pour l'Afrique, des formations pour les représentants des autorités nationales et des ateliers mondiaux visant à développer conjointement des outils de PEM avec des experts de tous les continents et de tous les océans. L'expérience de la COI en matière de PEM a inspiré et contribué à la mise en place d'un nouveau programme de la Décennie sur la planification durable de l'océan, soutenu par un ensemble de partenaires internationaux, qui a été lancé lors de la Conférence de Barcelone.
- Dans le cadre du projet Sea Beyond de la COI, financé par le groupe Prada, plus de 600 élèves de 20 pays ont suivi une formation axée sur l'initiation à l'océan, au moyen de supports de formation disponibles en anglais, en espagnol et en français. Différents groupes de parties prenantes – journalistes, architectes, urbanistes et experts financiers – ont suivi des formations axées sur l'initiation à l'océan dans le cadre de cours d'apprentissage en ligne élaborés en collaboration avec l'Académie mondiale OceanTeacher.

## Évaluation des progrès réalisés au regard du cadre de résultats approuvé

(Extraits du document [219 EX/4.INF](#))

### BUDGET DU PROGRAMME ET DÉPENSES PAR PRODUIT POUR 2022-2023 (41 C/5) AU 31 DÉCEMBRE 2023

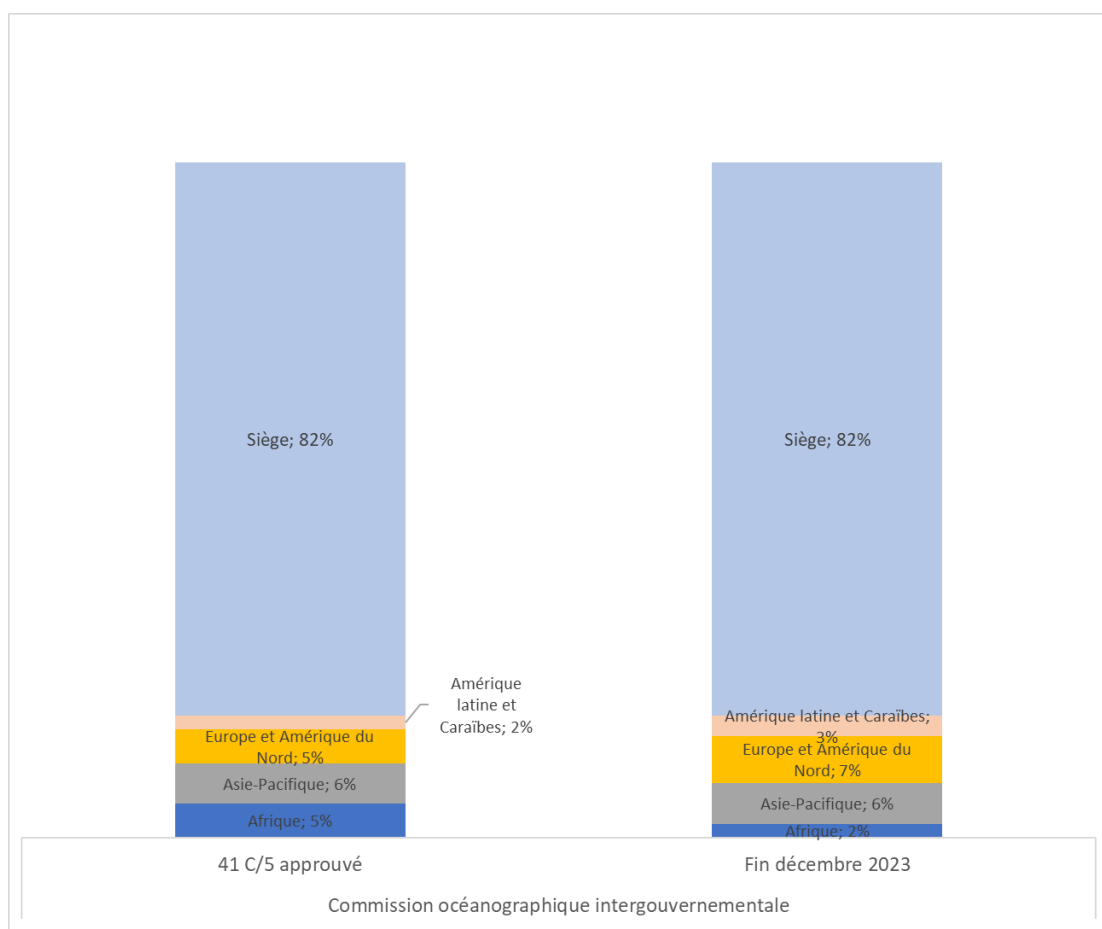
en milliers de dollars des États-Unis

TITRE du 41 C/5	Budget ordinaire		Contributions volontaires <input type="checkbox"/>			Total, cadre budgétaire intégré			
	Budget ajusté	Dépenses	Total des contributions volontaires approuvé	Dépenses		Budget ajusté	Dépenses		
<b>Commission océanographique intergouvernementale</b>  3.IOC1 - Les États membres reçoivent un soutien critique pour renforcer leur capacité de mener des recherches scientifiques marines, de produire des connaissances et d'élaborer et de mettre en œuvre des outils, services et politiques fondés sur la science afin d'inverser le déclin de la santé des océans et d'accélérer la transition vers une gestion durable des risques et des opportunités liés aux océans	11 218	10 759	96%	20 579	15 111	73%	31 797	25 870	81%
<b>Total</b>	<b>11 218</b>	<b>10 759</b>	<b>96%</b>	<b>20 579</b>	<b>15 111</b>	<b>73%</b>	<b>31 797</b>	<b>25 870</b>	<b>81%</b>

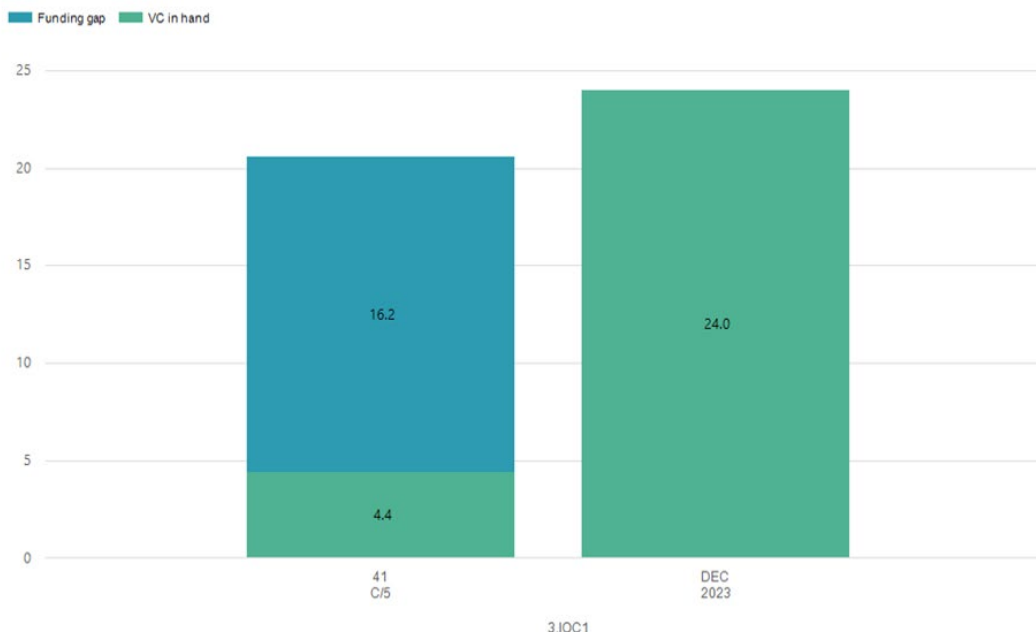
\*Le présent rapport fournit des chiffres pour les produits liés au Titre II-A du budget de l'UNESCO au taux de change opérationnel à l'ONU

\* Tous les chiffres sont sujets à vérification à la date de publication du tableau/graphique

### BUDGET ET DÉPENSES : POURCENTAGE PAR RÉGION POUR 2022-2023 (41 C/5) AU 31 DÉCEMBRE 2023



**SITUATION DE L'ÉCART DE FINANCEMENT PAR PRODUIT POUR 2022-2023 (41 C/5)  
AU 31 DÉCEMBRE 2023  
(en millions de dollars des États-Unis)**



**3.IOC1 – Les États membres reçoivent un soutien critique pour renforcer leur capacité de mener des recherches scientifiques marines, de produire des connaissances et d’élaborer et de mettre en œuvre des outils, services et politiques fondés sur la science afin d’inverser le déclin de la santé des océans et d’accélérer la transition vers une gestion durable des risques et des opportunités liés aux océans**

Légende : ■ : Non atteint ; ▲ : Partiellement atteint ; ● : Atteint.

**Résumé des progrès accomplis**

- La COI a été très présente lors de nombreuses réunions internationales visant à favoriser les alliances et à relever les défis mondiaux : lors du « One Ocean Summit » à Brest (février 2022), elle a pris des engagements majeurs dans le cadre de la Décennie de l’Océan dans les domaines de la cartographie des océans et de l’initiation aux océans ; lors des conférences « Notre Océan » à Palau (avril 2022) et au Panama (mars 2023) ; et lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans à Lisbonne (juin 2022) qui a rassemblé 24 chefs d’État et de gouvernement et plus de 6 500 participants et a adopté la Déclaration de Lisbonne reconnaissant l’importance de la Décennie de l’Océan et du rôle de la COI de l’UNESCO dans sa coordination.
- En tant qu’organisme responsable de l’indicateur 14.3.1 des ODD relatif à l’acidification de l’océan, la COI a apporté un soutien actif à ses États membres, les progrès obtenus étant consignés dans le Rapport sur les objectifs de développement durable 2022. L’adoption d’un traité des Nations Unies juridiquement contraignant portant sur la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ouvre de nouvelles perspectives pour la gestion durable des océans. Grâce à ses systèmes d’observation et de gestion des données océaniques coordonnés à l’échelle mondiale et à son expérience en matière de planification de l’espace marin, le rôle potentiel de la COI dans le mécanisme d’échange d’informations du nouveau traité est spécifiquement mentionné. Plusieurs objectifs du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal sont directement liés aux travaux de la COI et de la Décennie de l’Océan, et le processus multilatéral de la CCNUCC comprend désormais un dialogue annuel sur les océans et le changement climatique, auquel la COI a apporté son soutien.



- Une nouvelle coopération avec le DESA dans le cadre de la Coalition des PEID pour la nature et de l'Alliance pour la Décennie de l'Océan a été lancée par le biais d'une déclaration de collaboration et d'un cadre d'action conjoint visant à tirer parti des possibilités d'action accélérée dans les PEID grâce à la connaissance des océans, à la sensibilisation et au renforcement des capacités, lancés lors du Sommet sur les objectifs de développement durable 2023 (septembre 2023).
- Le solide portefeuille d'activités de la Décennie de l'Océan compte désormais près de 50 programmes mondiaux, dont un certain nombre sont dirigés par des programmes de la COI ou mobilisent des derniers, et plus de 280 projets. Le processus Vision 2030 identifie une ambition stratégique et mesurable pour chacun des dix défis de la Décennie de l'Océan, qui sera examinée lors de la Conférence 2024 de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (10-12 avril 2024, Barcelone) et alimentera le débat sur les priorités mondiales en matière de sciences océaniques lors de la Conférence des Nations Unies sur les Océans 2025 (juin 2025, Nice). Grâce aux ressources spécifiques augmentées par le financement de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), la plate-forme de l'Académie mondiale OceanTeacher a dispensé des cours d'apprentissage en ligne, principalement axés sur les pays africains. La mise en œuvre de la Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique s'est accélérée sous la direction stratégique de l'Équipe spéciale de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique et un programme régional de gestion durable des océans est en cours d'élaboration pour l'Afrique. L'accent a également été mis sur le renforcement de la résilience aux aléas liés à l'océan dans les PEID des régions des Caraïbes et du Pacifique.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C)	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2023	Niveau de réalisation des objectifs	Éléments explicatifs (principaux facteurs ayant mené à la performance ou à la sous-performance)
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres ayant recours à des experts participant activement à la conception et à la mise en œuvre d'activités de recherche océanique, produisant ainsi des connaissances pour répondre aux grandes questions relatives à la durabilité.</p> <p><b>C 2022-2023</b> : (i) Experts de 60 États membres, dont 15 d'Afrique et 10 de PEID (45 % de femmes). (ii) 40 États membres, dont 8 en Afrique et 3 PEID.</p>	<p>(i) 98 (dont 22 en Afrique, 19 PEID et 45 % de femmes parmi les experts).</p> <p>(ii) Indicateur 14.3.1 des ODD : 42 (dont 7 en Afrique et 3 PEID).</p>	<b>Atteint</b>	<p>Le niveau des contributions volontaires a permis de renforcer la sensibilisation et l'engagement.</p> <p>L'intérêt et le soutien des États membres ont dépassé les attentes, car la Décennie de l'Océan constitue un cadre d'action cohérent.</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres contribuant à faire progresser l'observation océanique et la gestion des données grâce au Système d'observation de l'océan (GOOS) et au Système de données et d'information océanographiques (ODIS), fournissant ainsi des informations cruciales pour des solutions fondées sur la science.</p>	<p>ODIS : (i) ODIS/Ocean InfoHub : 25 partenaires (dont 2 en Afrique, 5 PEID) (ii) ODIS/OBIS : 61 (dont 16 en Afrique, 21 PEID).</p> <p>GOOS : (i) contribution aux réseaux mondiaux : 84 (dont 8 en Afrique 8, 8 PEID) (ii) surveillance active des paramètres biologiques de l'océan :</p>	<b>Atteint</b>	<p>Les cibles ont été atteintes malgré les ressources limitées disponibles. Les cibles auraient pu être fixées à un niveau plus élevé avec une base de ressources plus prévisible et plus durable.</p>

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C)	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2023	Niveau de réalisation des objectifs	Éléments explicatifs (principaux facteurs ayant mené à la performance ou à la sous-performance)
<p><b>C 2022-2023</b> : (i) 25 États membres dont 5 PEID (y compris 2 PEID d’Afrique) (40 % de femmes parmi les experts). (ii) 70 États membres, dont 13 en Afrique et 10 PEID (40 % de femmes parmi les experts mobilisés).</p>	<p>62 (dont 5 en Afrique, 12 PEID).</p>		
<p><b>IP</b> : Nombre d’États membres disposant de capacités renforcées pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes d’alerte rapide et faire progresser la préparation et la résilience aux risques de tsunami et aux autres aléas liés aux océans. <b>C 2022-2023</b> : 142 États membres, dont 12 en Afrique et 29 PEID.</p>	<p>(i) Points focaux pour l’alerte aux tsunamis : 142 (12 en Afrique, 35 PEID) (ii) Conseils nationaux du programme Tsunami Ready (CNPTR) et au moins une communauté certifiée Tsunami Ready : 22 CNPTR (0 en Afrique, 11 dans des PEID) et 48 communautés certifiées Tsunami Ready (0 en Afrique 0, 11 dans des PEID).</p>	<b>Atteint</b>	<p>Les PEID du Pacifique se sont de plus en plus engagés dans le Système d’alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique. L’approbation officielle du programme de certification Tsunami Ready par la COI (2022) a stimulé l’intérêt et le financement des États membres et des donateurs, ce qui a permis d’obtenir des résultats supérieurs aux prévisions.</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d’États membres fournissant des données et des informations au service des évaluations, des bases de données mondiales, de l’interface science-politique à l’appui d’une gestion durable des océans et de la prise de décision. <b>C 2022-2023</b> : 70 États membres, dont 10 en Afrique et 8 PEID.</p>	<p>62 (dont 10 en Afrique et 8 PEID)</p>	<b>Atteint</b>	<p>Depuis le lancement du portail de données sur l’indicateur 14.3.1 en décembre 2019, un nombre croissant d’observations sur l’acidification de l’océan ont été communiquées à la COI ; celles-ci sont incluses dans l’évaluation annuelle de l’indicateur 14.3.1 (de 308 stations dans 35 pays en 2022, à 539 stations dans 41 pays en 2023). Le troisième cycle du World Ocean Atlas (Atlas des océans du monde) (WOA) prend de l’ampleur avec désormais des experts de 50 pays représentés dans la liste d’experts.</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d’États membres ayant bénéficié de soutien pour la mise en œuvre de plans de gestion des océans fondés sur la science et de solutions transformatrices en faveur du développement durable. <b>C 2022-2023</b> : (i) 80 États membres, dont 15 en Afrique et 10 PEID. (ii) 100 États membres, dont 16 en Afrique et 14 PEID.</p>	<p>(i) Décennie de l’Océan : 58 (dont 18 en Afrique, 11 PEID) (ii) MSProadmap : 97 (dont 31 en Afrique, 10 PEID).</p>	<b>Atteint</b>	<p>(i) Des efforts accrus pour mobiliser les partenaires d’Afrique et des PEID, notamment par le biais de partenariats stratégiques et de la mise en place de structures de coordination décentralisées et d’équipes spéciales régionales. Augmentation plus lente que prévu de l’engagement des États membres en tant que partenaires principaux des</p>

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C)	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2023	Niveau de réalisation des objectifs	Éléments explicatifs (principaux facteurs ayant mené à la performance ou à la sous-performance)
			actions de la Décennie, mais diversité croissante dans les domaines de mise en œuvre des actions de la Décennie. (ii) Activités mondiales en ligne avec interprétation (anglais, français et espagnol) et diffusion à une base de données spécifique de parties prenantes de la planification de l'espace marin avec plus de 6 000 contacts. Activité en personne menée conjointement avec des organisations régionales ciblant et parrainant la plupart des pays côtiers d'Afrique.
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres ayant bénéficié de soutien pour renforcer leurs capacités en matière de recherche scientifique, d'observation et de services relatifs aux océans et à la biodiversité grâce au développement des capacités proposé par la COI.</p> <p><b>C 2022-2023</b> : (i) 58 États membres, dont 15 en Afrique et 5 PEID. (ii) 38 États membres en Afrique, 30 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 22 dans le Pacifique occidental et 16 dans la région de l'océan Indien/du Golfe ; 15 PEID, dont 5 en Afrique ; cible d'égalité des genres : 40 % de femmes</p>	<p>(i) Rapport mondial sur les sciences océaniques : 53 (dont 13 en Afrique, 4 PEID) (ii) Renforcement des capacités avec l'Académie mondiale OceanTeacher : 87 (dont 30 en Afrique, 15 PEID).</p>	<b>Partiellement atteint</b>	<p>(i) Pour de nombreux États membres, il s'agissait de la première occasion de collecter au niveau national le type de données requises pour le Rapport mondial sur les sciences océaniques (capacités nationales en matière de sciences océaniques), de sorte que toutes les données n'ont pas été recueillies à temps.</p> <p>(ii) Résultats insuffisants en Afrique en raison du manque de fonds du Programme ordinaire nécessaires à l'intégration du renforcement des capacités dans les sciences océaniques, aux activités d'observation et à l'appui de la participation à la formation.</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres ayant accès à des ressources et à des programmes de formation en plusieurs langues sur l'initiation à l'océan.</p> <p><b>C 2022-2023</b> : 80 États membres, dont 8 en Afrique et 10 PEID.</p>	90 (dont 16 en Afrique et 10 PEID)	<b>Atteint</b>	L'initiation à l'océan est de plus en plus visible, notamment grâce au rôle qu'elle joue dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. En outre, la COI travaille en partenariat avec plusieurs réseaux d'initiation à l'océan et institutions du monde entier, et plusieurs ressources d'initiation à l'océan ont été mises à disposition dans différentes langues. Enfin, dans le cadre de la

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C)	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2023	Niveau de réalisation des objectifs	Éléments explicatifs (principaux facteurs ayant mené à la performance ou à la sous-performance)
			contribution du Gouvernement suédois, il a été possible d'organiser le premier événement d'initiation à l'océan en Afrique en novembre 2023. Cela a permis d'atteindre un plus grand nombre de pays du continent.

### Défis et risques liés à la mise en œuvre et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
La mobilisation de ressources pour la Décennie, en plus de la mise en œuvre des programmes ordinaires de la COI, est restée un défi majeur durant la transition entre la phase de planification et la phase de mise en œuvre de la Décennie.	Constatant que cet effort mondial sans précédent nécessite des ressources suffisantes et plus stables, et conformément aux décisions des États membres, le 42 C/5 révisé prévoit une augmentation stratégique du budget ordinaire alloué à la COI, qui permettra à la Commission de consolider ses fonctions clés et de renforcer considérablement son action dans plusieurs domaines essentiels de son mandat. L'évaluation par la Division des services de contrôle interne (IOS) du positionnement stratégique de la COI et le projet de plan d'action s'y rapportant, ainsi que le document relatif à « l'exécution durable et au développement des activités de la COI », aideront à guider les futurs efforts de mobilisation des ressources, y compris le besoin primordial de mobiliser des contributions volontaires « de base » plus stables.

### Contribution des principaux partenaires

La coopération active avec les partenaires des Nations Unies s'est poursuivie dans le cadre de la Décennie de l'Océan et au-delà. La COI et la Division des affaires maritimes et du droit de la mer ont co-organisé le Symposium international du processus régulier des Nations Unies sur le renforcement de l'interface entre les sciences et les politiques océaniques (Siège de l'UNESCO, décembre 2023). Une nouvelle coopération avec le DESA dans le cadre de la Coalition des PEID pour la nature et de l'Alliance pour la Décennie de l'Océan a été lancée par le biais d'une déclaration de collaboration et d'un cadre d'action conjoint visant à tirer parti des possibilités d'action accélérée dans les PEID grâce à la connaissance des océans, à la sensibilisation et au renforcement des capacités, lancés lors du Sommet sur les objectifs de développement durable. Le projet de Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO (OHI-COI)) et le projet « Seabed 2030 » de la Nippon Foundation ont permis de cartographier 25 % des fonds marins en haute résolution. Le projet MSPGlobal 2.0 de l'UE et de la COI a démarré en mettant l'accent sur la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest et dans la région du Pacifique occidental, ainsi que sur l'élaboration d'orientations en matière d'aménagement de l'espace marin sur le changement climatique, la conservation de la biodiversité et les systèmes de connaissances autochtones et locales, en coopération avec le programme LINKS de l'UNESCO. En coopération avec les conventions du PNUE concernant les mers régionales et avec le financement de la Suède, le premier forum régional MSPglobal pour l'Afrique s'est tenu en Tanzanie. Dans le cadre de la cinquième phase du projet IW:LEARN du FEM, la COI a accueilli la 21<sup>e</sup> Réunion de consultation sur les grands écosystèmes marins en juillet 2023. En étroite collaboration avec le PNUD et la Commission de la mer des Sargasses, la COI travaille sur la toute première analyse diagnostique d'un écosystème de haute mer pour la bonne gestion de la mer des Sargasses. Les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les océans 2025 progressent, la COI ayant rejoint le comité d'organisation du segment scientifique de la Conférence qui sera accueillie par la France et le Costa Rica, à Nice, en juin 2025. Les organes subsidiaires régionaux de la COI ont continué à être les principaux instruments de la mise en œuvre des activités sur le terrain, avec la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC) qui tire parti de la conception conjointe et de l'appropriation par les États

membres de la région, l'approche de la formation par la recherche de la sous-commission de la COI pour l'océan Indien central (IOCINDIO) soutenue par deux centres de catégorie 2 actifs en Inde et en Iran et la Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) lançant son plan de travail régional de renforcement des capacités. Pour renforcer encore la mise en œuvre, des accords de partenariat ont été signés avec l'Association des États riverains de l'océan Indien et la Communauté du Pacifique (CPS) afin de stimuler la collaboration dans le domaine des sciences océaniques. La CPS accueille désormais le centre de coordination régional du Pacifique Sud pour l'engagement des parties prenantes de la société civile en faveur de la Décennie de l'Océan, et avec la classe de voilier IMOCA, pour déployer du matériel océanographique dans des zones reculées et utiliser les courses internationales pour communiquer sur l'importance des observations océaniques pour la production de données et de connaissances scientifiques au service du développement durable. Avec le soutien de la Commission européenne (DG MARE), et dans le cadre du Forum des jeunes pour l'océan (Youth4Ocean), une école d'hiver et une école d'été ont été organisées à Venise (Italie) et à Matosinhos (Portugal) afin d'élargir les connaissances des étudiants en doctorat et en master sur l'initiation aux océans et de développer de nouvelles compétences en matière de collaboration multiculturelle pour la durabilité des océans. Il est encourageant de constater que les contributions financières apportées à la COI proviennent non seulement des pays donateurs traditionnels, mais aussi de fondations, du secteur privé et d'instituts de recherche, ce qui témoigne de l'intérêt croissant porté par diverses parties prenantes aux questions liées à l'océan. Des accords de partenariat spécifiques ont été signés avec la Fondation Velux, la Fondation Ocean X et le groupe Prada, afin de soutenir les actions de la Décennie menées par la COI. Parmi les initiatives novatrices, la 3<sup>e</sup> édition du Dialogue des fondations pour la Décennie de l'Océan a débouché sur une Déclaration de Monaco émanant de plus de 24 grandes fondations philanthropiques, ce qui a ainsi amplifié le rôle de la communauté philanthropique dans l'action mondiale en faveur des océans dans le cadre de la Décennie de l'Océan. La déclaration a été adoptée en marge du Sommet 2023 sur les objectifs de développement durable, à New York. Le Groupe de travail sur les données d'entreprise, coprésidé par le Secrétaire exécutif de la COI et le PDG de Fugro et composé, à ce jour, de dix entreprises, a commencé à travailler sur les solutions permettant de surmonter les obstacles au partage des données et d'élaborer des stratégies et des lignes directrices pour que le secteur rende ses données océaniques accessibles au public à l'appui des sciences océanographiques.